



L'académie de la Réunion ne comprend qu'un département : la Réunion, département d'Outre-mer, qui coïncide avec la Région Réunion. Celle-ci représente 0,4% de la superficie nationale et 1,2% de la population française.

Les effectifs de l'académie de la Réunion atteignent 1,8%, 1,7% et 0,7% des effectifs nationaux (France entière), respectivement dans le premier degré (public et privé), le second degré (public et privé) et l'enseignement supérieur.

## CARTE D'IDENTITÉ

Créé en 1991, l'IUFM de la Réunion a pris en charge la seule École normale de l'île située à Saint-Denis.

Il a son siège à Saint-Denis sur le site de Bellepierre et, depuis 1994, possède une antenne au Tampon, dans le sud de l'académie.

L'IUFM de la Réunion est rattaché à l'unique université de l'académie : l'Université de la Réunion dont l'effectif en 2000 – 2001 atteignait 10 416 étudiants.

## L'IUFM EN CHIFFRES

### La complexité structurelle et géographique

Au cours de l'année universitaire 2000 – 2001, l'IUFM a formé 1091 étudiants et professeurs stagiaires (hors aides éducateurs), répartis en 28 filières : 579 pour le premier degré (AIS comprise) et 512 pour le second degré.

À la rentrée 2000, l'IUFM comptait 83 emplois d'enseignant (3 PR, 10 MCF, 65 PRAG-PRCE, 4 premier degré, 1 IPR), 35 de formateur associé, 18 d'intervenant extérieur et 94 de personnel IATOS.

En formation initiale, la carte des formations proposait à la rentrée 2000 :

- le CAPE (Certificat d'aptitude au professorat des écoles) à Bellepierre et au Tampon ;
- le CAPSAIS (Certificat d'aptitude professionnel spécialisé en adaptation et intégration scolaires) ;
- 10 CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- le CAPEPS (Certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) au Tampon ;
- 6 CAPET (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 8 CAPLP2 (Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- le CACPE (Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation).

La particularité de l'IUFM de la Réunion est qu'il assure la responsabilité de la totalité des formations des préparations aux concours du second degré. L'Université de la Réunion se contente de fournir à l'IUFM des enseignants pour un service d'environ 1345 heures par an. Il faut noter également la baisse significative des effectifs de première année dans les filières CAPLP2.

## LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'équipe de direction se compose du directeur de l'IUFM, du secrétaire général, de l'agent comptable, de 3 directeurs adjoints qui assurent des missions transversales, de 2 chargés de mission (l'un pour les relations avec l'université et les préparations aux concours du second degré, l'autre pour la direction de l'antenne du Tampon) qui partagent avec les directeurs adjoints les responsabilités pédagogiques.

Le Conseil d'administration compte 40 membres et a mis en place 3 commissions : la Commission pédagogique, la Commission recherche et la Commission formation des formateurs.

Le Conseil scientifique et pédagogique est composé de 24 membres.

Le département est la structure de regroupement de tous les formateurs et formateurs associés d'une même discipline (1er et 2nd degrés). Les départements sont au nombre de 18, d'une taille très variable et d'une grande diversité de fonctionnement. Ils apparaissent davantage comme des lieux de rencontre pour échanger des informations que des lieux de réflexion sur la pédagogie. Le choix de créer des départements mono-disciplinaires aboutit à un éclatement en très petites unités. Cette structure rend difficile un pilotage efficace de l'institution, notamment en ce qui concerne les formations du second degré.

## LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Le potentiel de l'IUFM de la Réunion s'est accru en quatre ans de 13 emplois d'enseignant (2 PR, 2 MCF, 9 postes second degré), passant de 69 emplois à 82. La situation en emplois d'enseignant-chercheur est proche de la moyenne nationale. Il n'existe qu'une commission de spécialistes propre à l'IUFM : Lettres et Sciences humaines.

Les personnels IATOS sont nombreux au regard des effectifs accueillis, mais les charges supportées pour la préparation de la totalité des concours du second degré sont très lourdes.

## LA FORMATION INITIALE

### Le premier degré

La gestion des flux pour l'admission en 1ère année de formation se fait en deux étapes. Depuis 1996, des tests de pré-sélection en français, mathématiques et culture générale (avec un certain nombre d'entrées concernant le créole et la culture réunionnaise), éliminent environ un candidat sur deux, avant qu'une sélection sur dossier n'aboutisse à n'inscrire qu'un candidat sur cinq. Dans le barème, un poids très important a été accordé à l'obtention de la licence en juin.

Le professorat des écoles exerce une forte attraction sur les étudiants de l'université, car il garantit la possibilité de "vivre et travailler au pays".

La stratégie adoptée en matière de pilotage est à la fois celle d'un affichage d' "objectifs horizon" ambitieux et celle "des petits pas" et de la recherche des compromis nécessaires dans la mise en œuvre.

L'évolution globale des plans de formation va dans le sens d'une approche davantage centrée sur l'"apprenant" et sur l'auto-formation. Elle va aussi dans le sens d'une professionnalisation globale intégrant les différentes composantes de formation.

La Direction des enseignements s'est dotée d'outils de pilotage pertinents (données statistiques et analyses annuelles). Les taux de réussite au concours sont proches des moyennes nationales. Mais, jusqu'en 1997, il y avait autant de places au concours que d'inscrits à l'IUFM. Au concours 2000, les lauréats IUFM ne représentent que 50% des reçus ; il est difficile de se satisfaire de ces résultats.

Dans les deux années de formation, l'IUFM a su construire et animer un dispositif de stages cohérent, qui recueille une large adhésion des différents acteurs.

Les contenus de l'enseignement en histoire, géographie, géologie et art intègrent le "fait réunionnais", mais prudemment, afin d'éviter une référence excessive à l'île.

### Le second degré

La gestion de l'admission ne pose pas de problème à l'IUFM de la Réunion : la faiblesse relative des flux de sortie de licence fait que les capacités d'accueil arrêtées par l'institut ont excédé le nombre de demandes d'inscription effectives dans la plupart des filières (excepté CPE et CAPEPS).

Dans le contexte particulier de la Réunion, - où, rappelons-le, l'IUFM assure la responsabilité de la totalité des formations des préparations aux concours du second degré -, la formation de 1ère année est très largement assurée par les enseignants de l'IUFM et, en particulier, par des PRAG. L'IUFM recourt en complément de formation à des "missionnaires" venant de métropole (24 en 2000).

Les résultats globaux de l'IUFM de la Réunion sont fréquemment en-dessous du taux de succès national moyen des candidats inscrits en IUFM. Le nombre de filières qui ne comptent aucun lauréat, pour certaines pendant plusieurs années consécutives, fait problème.

Il est vraisemblable qu'il convient d'examiner non seulement la préparation elle-même, mais aussi la formation antérieure donnée par l'université.

La conception du pilotage des PLC2, le poids relatif de l'élaboration, du suivi des procédures et de la dimension pédagogique font l'objet de désaccords affichés au sein de la direction.

La formation professionnelle initiale pose comme ailleurs des questions difficiles. La spécificité du contexte insulaire les rend plus complexes sur certains points (multiculturalité et plurilinguisme chez les élèves, limites des ressources de formation).

Il convient de souligner la qualité des relations avec les chefs d'établissement, les conseillers pédagogiques et les équipes pédagogiques.

## **LA FORMATION CONTINUE**

Depuis la rentrée 1999, l'IUFM se voit confier la maîtrise d'œuvre de la totalité de la formation continue et, en même temps, il est étroitement associé à l'analyse des besoins et à l'élaboration du cahier des charges.

Pour le premier degré, l'IUFM assure un volume de 3300 heures par année. Dans le second degré, un directeur adjoint, chargé de la formation continue, travaille très étroitement et de manière continue avec le service mis en place par le recteur, aussi bien pour les activités transférées à l'IUFM que pour celles qui sont restées sous la responsabilité du rectorat.

## **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

L'IUFM de la Réunion est bien identifié dans l'île comme l'établissement chargé de la formation des maîtres, même si son caractère d'établissement d'enseignement supérieur n'est pas encore totalement reconnu dans son environnement.

Ses partenaires sont d'accord pour dire que l'institut remplit avec sérieux et compétence ses missions, tout en regrettant une certaine tendance au repli sur lui-même et une insuffisante prise en compte des innovations pratiquées dans le système scolaire.

L'évaluation du CNE conduit à émettre un jugement positif sur les activités menées par l'établissement. Cela est à mettre au crédit du dynamisme des équipes de direction et de la mobilisation de l'ensemble des personnels. D'une manière générale, l'établissement est bien géré et offre des conditions de travail favorables, tant pour les personnels que pour les usagers.

Cependant, le CNE constate que l'adhésion de l'ensemble des départements aux objectifs de la direction fait problème. Il semble qu'une responsabilisation accrue des départements permettrait une organisation pédagogique plus efficace.

Les relations entre l'IUFM et son université de rattachement restent marquées par une certaine indifférence réciproque, à la fois dans les domaines de la formation et de la recherche.

L'IUFM a su maîtriser sa politique de gestion des heures complémentaires et dégager les moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'une politique d'investissement dynamique, (équipement informatique, mise en sécurité des locaux).

Dans le domaine des relations internationales, le CNE apprécie la très forte cohérence qui existe entre le choix des actions et les retombées sur la formation.

La documentation à l'IUFM de la Réunion a fait l'objet d'une politique dynamique qui a produit un bilan positif : bonne adaptation aux besoins documentaires, enrichissement conséquent et réfléchi du fonds documentaire, excellente solution apportée à l'antenne du Tampon.

Les TICE ont fait l'objet d'une politique très volontariste de développement, tant au niveau de l'équipement matériel que du recrutement de personnels. L'IUFM dispose maintenant d'un service très performant. Cependant, des projets techniques n'ont pas encore totalement abouti - par exemple la visioconférence -, qui doivent permettre à l'IUFM de diminuer son désenclavement géographique.

Le CNE a vérifié que la recherche à l'IUFM de la Réunion existe indiscutablement et contribue à la reconnaissance du caractère universitaire de l'institut.

À partir de ce constat, le CNE considère qu'il reste une marge de progression importante pour l'établissement.

Le CNE recommande le renforcement de la coopération et le développement des synergies avec l'Université de la Réunion dans différents domaines : formation, recherche, TICE, relations internationales.

Pour améliorer les résultats aux concours, une analyse fine de ces résultats, menée en commun par l'IUFM et l'université et s'appuyant sur les outils de suivi des étudiants mis en place par l'université, devra déboucher sur des décisions concrètes concernant l'adaptation des cursus et programmes universitaires et des préparations aux concours. Le CNE considère que cette réflexion devra, en particulier, aboutir à la création d'une licence pluridisciplinaire et d'unités d'enseignement de pré-professionnalisation.

L'IUFM doit se donner comme objectif d'être le fer de lance de l'innovation pédagogique dans l'académie et, par là-même, de jouer tout son rôle dans la formation continue des maîtres.

Le CNE recommande à l'institut de s'engager dans la voie d'une réorganisation de ses structures pédagogiques et, en particulier, d'harmoniser, dans le second degré, les pratiques entre les différentes disciplines par un pilotage plus efficace.

Le CNE souhaite un renforcement du rôle du contrat quadriennal de développement, à la fois dans ses axes et dans ses financements, afin qu'il définisse une véritable stratégie pour l'établissement. Le CNE considère, en effet, qu'une focalisation sur deux ou trois actions mieux soutenues financièrement contribuerait davantage à l'efficacité et à l'utilité du contrat, ce qui n'a pas été le cas du précédent.

Même s'il est confronté à des difficultés particulières, dont le CNE a pris toute la mesure, l'IUFM de la Réunion dispose des atouts qui lui permettent d'afficher les mêmes ambitions que les autres IUFM. Il devra cependant s'attacher à valoriser ce qui constitue aujourd'hui ses spécificités : la prise en compte du fait créole ; le développement de la formation à distance ; la diffusion du français et la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien, en liaison avec l'antenne du CIEP de Sèvres et l'Université de la Réunion.

**La réponse du directeur de l'IUFM  
figure dans le rapport du CNE page 107**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site  
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet  
de l'IUFM de la Réunion : [www.reunion.iufm.fr](http://www.reunion.iufm.fr)**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Jean-Christophe Martin  
Conception graphique : Gilles Chansigaud / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94